



Amiens, le 3 février 2020

Communiqué de presse

Stratégie nationale enfance : la Somme fait partie des 30 Départements qui agiront dès 2020

L'Etat vient de lancer un plan d'action national sur 2 ans pour améliorer le bien-être des enfants et des familles. Le Département de la Somme, engagé et exemplaire sur un certain nombre de sujets, vient d'être choisi pour sa mise en œuvre sur son territoire.

La stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance 2020-2022

L'Etat s'est fixé l'objectif de garantir les mêmes chances et les mêmes droits à tous les enfants. Pour cela, le Secrétaire d'Etat à la protection de l'enfance Adrien Taquet, a présenté en octobre dernier une stratégie pour y parvenir, qui passe par la transformation des politiques publiques et un changement de regard sur les enfants pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance. Cette stratégie se décline en 26 actions pour garantir les droits des enfants (santé, éducation, sécurité affective, autonomie après 18 ans), mais aussi leur donner la parole afin de mieux prendre en considération ce qu'ils vivent.

Un Département exemplaire en prévention

La Somme fait partie des 30 départements qui viennent d'être retenus par l'Etat pour la mise en œuvre de cette stratégie, notamment pour son exemplarité dans certains domaines et particulièrement en matière de prévention :

- nombre élevé de consultations à domicile pour les femmes enceintes et nourrissons,
- près de 100% des enfants samariens de petite section de maternelle qui bénéficient d'un bilan de santé.

Grâce à la Stratégie nationale, la Somme et les 29 autres départements retenus bénéficieront d'une enveloppe de 80 millions d'euros.

Une réelle opportunité pour intensifier ses actions

Concrètement, ces moyens supplémentaires permettront au Département de la Somme :

- de créer une équipe spécialisée pour accompagner les enfants de l'aide sociale à l'enfance en situation de handicap,
- d'intensifier les moyens pour l'accès des jeunes majeurs sortant de la protection de l'enfance à un logement stable,

- de mettre en place des actions pour la réussite scolaire des enfants de l'aide sociale à l'enfance (décrochage scolaire, soutien scolaire, accompagnement dans leur parcours de formation ou études supérieures),
- de lancer des solutions de prise en charge plus souples et plus diversifiées (accueil de jour ou dans des petites structures plus familiales)

Très satisfait d'avoir été retenu dans cette stratégie nationale, le Département aura à cœur de déployer, grâce aux moyens supplémentaires accordés, des actions complémentaires à celles qu'il mène déjà, dans l'objectif d'améliorer la situation et l'avenir des enfants qui lui sont confiés.

Comme pour l'ensemble des politiques qu'il déploie, le Département s'appuiera sur le recueil des besoins exprimés par les bénéficiaires que sont les enfants pour décliner concrètement ses actions.

Contact presse :

Éloïse Devred

03 22 71 81 33

06 11 46 81 18

e.devred@somme.fr